

- 01-TEMPS
- SENS
- VOIR
- **IMAGE**

- 01-TEMPS
- **SENS**



- 01-TEMPS
- SENS
- VOIR
- **IMAGE**

- 01-TEMPS
- **SENS**



- 01-TEMPS
- SENS
- VOIR
- **IMAGE**

- 01-TEMPS
- **SENS**



- 01-TEMPS
- SENS
- VOIR
- **IMAGE**

- 01-TEMPS
- **SENS**

image

Représentation réelle ou fictive par les arts graphiques ou plastiques. Le pouvoir de l'image traverse l'histoire de la représentation à laquelle il apporte un concours décisif qui entremêle les notions de spiritualité, de pouvoir, de mémoire, d'éducation, etc. A une époque où elle est omniprésente, en particulier sous ses formes animées, l'éducation à l'image devrait tenir une place essentielle dans la formation des esprits et du jugement.

image

Représentation réelle ou fictive par les arts graphiques ou plastiques. Le pouvoir de l'image traverse l'histoire de la représentation à laquelle il apporte un concours décisif qui entremêle les notions de spiritualité, de pouvoir, de mémoire, d'éducation, etc. A une époque où elle est omniprésente, en particulier sous ses formes animées, l'éducation à l'image devrait tenir une place essentielle dans la formation des esprits et du jugement.

image

Représentation réelle ou fictive par les arts graphiques ou plastiques. Le pouvoir de l'image traverse l'histoire de la représentation à laquelle il apporte un concours décisif qui entremêle les notions de spiritualité, de pouvoir, de mémoire, d'éducation, etc. A une époque où elle est omniprésente, en particulier sous ses formes animées, l'éducation à l'image devrait tenir une place essentielle dans la formation des esprits et du jugement.

image

Représentation réelle ou fictive par les arts graphiques ou plastiques. Le pouvoir de l'image traverse l'histoire de la représentation à laquelle il apporte un concours décisif qui entremêle les notions de spiritualité, de pouvoir, de mémoire, d'éducation, etc. A une époque où elle est omniprésente, en particulier sous ses formes animées, l'éducation à l'image devrait tenir une place essentielle dans la formation des esprits et du jugement.